

# Repères

*Les notes de la Fédé*

**Paris, ville innovante et numérique**

**Dernière mise à jour : 10 juin 2016**

## **Quelques chiffres**

- **60 000** visiteurs sur le site du Budget participatif de Paris
- Près de **80 000** mentions du hashtag #ParisWeLoveYou
- **130 000** m2 d'incubateurs d'entreprises innovantes
- **150 000** visites uniques du site des bibliothèques de prêt de Paris
- **185 000** œuvres des musées Parisiens visibles en ligne

## **Paris, incubateur mondial d'innovation**

- En mai 2015 a eu lieu le premier « **Hacking de l'Hôtel de Ville** », réunissant 1500 participants pour partager leurs expériences et faire émerger de nouvelles idées. Pour 2016, ce sont 3000 participants, 1001 startups et 100 cadres de plus de 20 pays qui étaient présents ;
- A la suite des attentats de 2015, la Ville de Paris et la Préfecture de Police ont organisé un **Hackathon** pour réunir les acteurs de la communauté de l'innovation aux côtés des services de police, de secours et de l'Etat. 400 participants se sont réunis les 15, 16 et 17 janvier 2016 pour concevoir et développer des solutions de prévention, d'alerte et de gestion des crises, parmi lesquels 10 ont été sélectionnés et 17 ont reçu une mention spéciale ;
- Paris a lancé, avec le Numa (néologisme de « numérique » et « humain », entreprise promouvant l'innovation et le numérique dans la société), le **programme Datacity**, une série d'expérimentations qui concernent directement tous les citoyens et les usagers de la capitale. Le but est que Paris devienne une véritable *smart city*, où les expériences d'usagers évoluent en accord avec une consommation d'énergie raisonnable ;

## **Paris lance les pépites innovantes :**

- Une agence de développement économique et d'innovation : **Paris & Co**. Résultat de la fusion, au 1<sup>er</sup> janvier 2015, de Paris Développement et de Paris Region Lab, elle favorise la culture de l'innovation en Île-de-France, la création et le développement de startups et promeut l'attractivité de Paris à l'international ;
- Le premier incubateur dédié au sport et à l'innovation : **Tremplin**. Pour sa première année d'existence, il a aidé et soutenu 17 startups ayant créé 45 emplois et ayant été reconnues pour leur créativité, avec 16 prix et récompenses ;
- En mars 2016, la Maire de Paris a inauguré « **Le Cargo** » le plus grand incubateur d'Europe, un bâtiment de 15000 m2 entièrement dédié aux contenus numériques et aux industries créatives. Il participera au rayonnement de la 1<sup>ère</sup> métropole mondiale pour l'innovation et le capital intellectuel, dans le cadre du projet de reconversion des entrepôts Macdonald (19<sup>e</sup>) ;

# Repères

## Les notes de la Fédé

### *Paris lance des concours pour l'innovation :*

- En décembre 2015, Paris a lancé à Montreuil avec une vingtaine de collectivités **l'Arc de l'Innovation**, en partenariat du groupe Caisse des Dépôts. L'objectif : réunir une communauté d'acteurs privés et publics pour faire émerger un pôle exceptionnel d'attractivité économique au cœur des quartiers populaires, développer de nouvelles économies collaboratives, notamment numériques, et préfigurer le Paris du futur, qui sera le Grand Paris ;
- En 2015, Paris a lancé la première édition du concours international « **Paris French Tech Ticket** ». Tous les entrepreneurs étrangers qui souhaitent rejoindre l'écosystème parisien de l'innovation sont invités à participer à ce programme destiné à soutenir les projets ambitieux, et 25 lauréats bénéficieront de nombreux outils et aides à l'installation : procédure accélérée, Helpdesk, soutien personnalisé...

### *Des programmes d'échanges internationaux :*

- 16 startups lauréates ont été sélectionnées par le Startupfest, la Table d'action en entrepreneuriat de Montréal et Paris&Co, et ont eu l'opportunité de s'installer pendant trois mois dans la ville partenaire afin de développer leurs activités sur de nouveaux marchés. C'est le cas d'une application de planification de randonnée, qui pourra désormais servir sur les sentiers français et outre-Atlantique !
- Anne Hidalgo et le maire de New-York, Bill de Blasio, ont lancé un appel à candidature pour les startups souhaitant développer des projets communs dans les deux villes-mondes leaders de l'innovation. Les startups sélectionnées seront à l'honneur du **Paris Founders Event** de 2016, qui fait découvrir les futurs produits phares et les tendances à suivre de l'innovation à Paris.

### **Moderniser et démocratiser la vie publique**

#### *La vie de la Cité au travers du numérique :*

- Cette année encore, le **Budget participatif de Paris** a rencontré un immense succès, avec 3162 idées proposées par les Parisiens sur la plateforme numérique dédiée. Grâce aux nouvelles fonctionnalités ajoutées au site Internet, plus de 1300 Parisiens ont choisi de s'associer à un projet existant plutôt que de développer leur propre projet, dans une démarche collective. Cet outil mis en place par la Maire, qui consacre annuellement 5% du budget d'investissement de la ville de Paris jusqu'en 2020, est vite entré dans les habitudes des Parisiens, et devient un moment-clé de l'engagement citoyen, notamment des plus jeunes ;
- A la fin de l'année 2015, la Ville de Paris a lancé une plateforme en ligne afin de recueillir les idées des Parisiens pour le devenir des **pavillons et lieux d'exception**

# Repères

## *Les notes de la Fédé*

pour lesquels elle peut délivrer des autorisations temporaires d'occupation. Ils seront ainsi davantage mis en valeur et contribueront à l'attractivité de Paris, en diversifiant leur utilisation ;

- Les Parisiens sont appelés à donner leur avis en ligne sur les **commerces parisiens**. En effet, la ville mène depuis 2001 une politique volontariste de maintien de développement des commerces, notamment de proximité, et souhaite valoriser les zones géographiques menacées par leur disparition, la vacance prolongée de locaux ou la mono-activité. 62 000 commerces parisiens c'est bien, plus, c'est mieux !
- Dans le cadre de sa politique de modernisation de l'administration, la Ville de Paris a décidé de rendre publique la liste de **meublés touristiques déclarés sur son territoire en Open data**. En plus de rendre plus transparentes ces données, cette mesure permettra de développer des outils statistiques et ainsi disposer de nouvelles solutions de régulation.

### *Une simplification des démarches administratives :*

- Le **téléservice Tipi** permet de payer en ligne par carte bancaire tous les titres émis par la collectivité, quelle que soit la nature de la facture. C'est simple : après réception de l'avis des sommes à payer, il suffit de se rendre sur le site de la Ville pour saisir et valider la référence de l'avis !
- Des initiatives sont prises localement pour faciliter la vie des habitants, comme dans le 18ème arrondissement, où depuis janvier 2016 les rendez-vous peuvent être pris directement sur Internet pour effectuer une première demande de logement. Cette expérimentation sera progressivement étendue aux autres points d'accueil Logement de la Ville.

### *L'attractivité mondiale de Paris à travers les écrans*

- En juin 2016, à l'initiative de la Mairie de Paris, le **Wifi a été déployé sur les Champs-Élysées**, grâce à un accord passé avec deux entreprises privées, permettant l'installation de borne Wifi haut débit pour quatre ans minimum. Une nouvelle qui fera plaisir aux 30 millions de touristes qui empruntent chaque année la plus belle avenue du monde, d'autant que le réseau internet est disponible en 7 langues !
- Pour renforcer l'attractivité de Paris, un **hashtag géant #ParisWeLoveYou** a été installé en juin 2016 Place du Palais-Royal à l'occasion de la campagne du même nom. Avec près de 80000 mentions de ce hashtag, par photos, messages de soutien

# Repères

## Les notes de la Fédé

et vidéos, ce sont autant de Parisiens qui font la promotion de leur ville sur les réseaux ouverts à tous ;

- Pour de l'Euro 2016, la Mairie a lancé un appel d'offre afin de créer de nouveaux guides touristiques numériques. Deux applications mobiles ont été créées, "**Paris Explore+Le Marais**" et "**Paris Enigme**", basées sur la réalité augmentée et des parcours originaux à travers des villes de la capitale ;
- En juin 2014, la Mairie a activé les 100 premiers sites ayant adopté une **adresse internet en ".paris"**. Ce domaine abordable a aujourd'hui été choisi par plus de 2000 entreprises, en particulier dans les secteurs de la gastronomie, du luxe et de l'innovation, marqueurs de des savoirs artisanaux et créatifs français et parisiens ;
- Depuis le 22 février 2016, Paris est la première capitale mondiale à atteindre le **million d'abonnés sur Twitter**. Depuis 2009, le compte @Paris a envoyé plus de 25 000 messages, enrichissant davantage encore le lien qui lie la capitale avec ses habitants, ses touristes, ses amoureux et ses curieux ;
- Paris est certes une ville attractive à l'international, elle ne sacrifie pas pour autant ses priorités en termes de logement. Elle s'est fortement mobilisée afin qu'Airbnb réponde, dès août 2015, aux mêmes exigences de collecte de la **taxe de séjour sur ses logement mis en ligne** que les professionnels. Cette décision permet de rétablir l'équité avec la nouvelle économie, et ainsi de limiter les abus et la pression sur les ménages les plus précaires.

### Le numérique au service de la culture

- Lors de la deuxième séance plénière du **Conseil parisien de la musique**, le 5 novembre 2015, 8 mesures en faveur de la création musicale à Paris ont été prises, dont plusieurs insistent sur le recours au numérique comme outil d'information et de partage. Par exemple, une communauté numérique de musiques actuelles sera créée grâce à l'ensemble des outils numériques mis à disposition par la Ville de Paris ;

### Des bibliothèques à la page :

- En avril 2016, le **site internet des bibliothèques parisiennes** a complètement été refondu, afin de proposer un portail de prêt en ligne plus intuitif et facile d'utilisation. Chaque mois, près de 150 000 internautes le consultent, et peuvent y trouver sur ordinateur, smartphone ou tablette l'agenda qui recense plus de 3000 événements culturels gratuits par an !
- Depuis 2016, quatre bibliothèques municipales supplémentaires se sont associées à **l'application mobile Affluences**, qui permet de savoir depuis son portable à quelle heure il est recommandé d'aller à la bibliothèque. Plus d'attente dans les queues pour les 52000 personnes qui ont déjà téléchargé l'application !

# Repères

## Les notes de la Fédé

- Du 10 au 24 octobre 2015, le premier festival numérique des bibliothèques de la Ville de Paris, **Numok**, s'est tenu dans de nombreux arrondissements de la capitale, avec des expositions, des spectacles, des concerts... 250 activités gratuites pour rappeler que la bibliothèque n'est pas exclusivement le lieu du livre, mais celui de la découverte en tous genres !
- Samedi 16 mai 2015, la **médiathèque Françoise Sagan** a ouvert dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement. Ce bâtiment de 4300 m<sup>2</sup> et situé sur le lieu emblématique du Carré Saint-Lazare est résolument tourné vers les nouvelles pratiques culturelles, avec de nombreuses ressources électroniques, un pôle du fonds autoformation entièrement consacré à l'informatique, et des bureaux équipés à disposition des usagers ;

### L'histoire et les arts connectés :

- En mai 2016, plus de 180000 œuvres ont été rendues visibles et accessibles sur le nouveau **site dédié aux collections des 14 musées** de la Ville de Paris. Et ce n'est pas tout ! D'ici 2020, plus de 100000 numérisations sont prévues chaque année, pour atteindre le nombre de 600000 en quatre ans.
- Depuis l'été 2015, les Parisiens peuvent découvrir l'histoire de Paris grâce à « **Paris au fil de la Seine** », une application mobile gratuite à télécharger. 39 points de vue spécifiques des quais la capitale sont à découvrir, pour lesquels les promeneurs sont invités à partager leurs plus belles photos.

### Et aussi :

- Début 2016, la Ville a lancé **Smart Food Paris**, la plateforme en ligne qui vise à développer de nouveaux usages de production et de consommation alimentaire. Les entreprises innovantes dans le secteur de l'alimentaire seront mises en relation avec les Parisiens, dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement, pour promouvoir un patrimoine fondamental de la culture française, qui évolue, se diversifie et allie tradition et tendances nouvelles. Un des objectifs : faire de Paris la capitale mondiale de l'innovation sur le segment « alimentation et technologie » ;
- Le **renouvellement et la modernisation des 2000 abris-voyageurs** de Paris s'est terminé, et avec lui l'installation de prises USB et de 100 écrans tactiles permettant d'accéder aux informations et d'utiliser des applications innovantes. En 2015 et 2016, des concours ont été organisés pour retenir les projets utiles qui aménageront ces abris, comme par exemple une application de location de matériel ;
- Entre juin 2017 et juin 2019, pas moins de 360 **nouveaux kiosques à journaux** seront installés, facilitant les conditions de travail des kiosquiers et répondant à de nouveaux besoins d'information et d'usages : écrans digitaux interactifs, consultation de la liste des journaux et magazines disponibles, géolocalisation des exemplaires les plus proches....

# Repères

## *Les notes de la Fédé*

- Cette année, la Ville a lancé une nouvelle plateforme d'innovation, « **Nec Mergitur** », qui rassemble partenaires publics et privés pour développer des solutions permettant d'anticiper et gérer les crises et de perfectionner les dispositifs de sécurité. A travers une offre d'incubation dédiée, une veille active, le développement d'un réseau de partenaires privés et l'accompagnement de projets, elle permettra de répondre aux nouveaux besoins des Parisiens et des grandes entreprises ;
- Un **monument aux morts virtuel** a été créé, dans le cadre du centenaire de la Première Guerre mondiale, en rendant accessible une base de données à tous. Elle comprend l'intégralité des noms des 95000 victimes parisiennes, avec leur identité, leur arrondissement d'origine, leur date et lieu de décès ; preuve que modernité et mémoire ne sont pas incompatibles ;
- En mai 2015, la Ville de Paris a lancé « **jemengage.paris** », une nouvelle plateforme numérique qui permet aux associations de faire connaître leurs missions d'intérêt général auprès des citoyens qui souhaitent s'engager. Ainsi, plus s'excuse pour devenir des « héros solidaires », en utilisant notamment la géolocalisation de ses actions bénévoles ;
- Pour la Saint-Valentin, les Parisiens étaient invités à partager leurs mots doux en les envoyant à la Mairie, qui les a diffusés sur les 170 panneaux lumineux de la Ville. Plus de 1600 personnes ont livré leurs sentiments, créant une atmosphère sentimentale pour la journée des amoureux ;
- **Paris Code** : c'est le nom de la future « Grande école du numérique », pour former les développeurs et les codeurs informatiques qui feront les innovations de demain.